

Consultation sur le nom de la région : démocratie confisquée ?

« Et il faudra veiller que cette démocratie ne soit pas confisquée. »



Consultation sur le nom de la région : démocratie confisquée ?

[Accueil](#)

Consultation sur le nom de la région : démocratie confisquée ?

« Et il faudra veiller que cette démocratie ne soit pas confisquée. »

C'était la conclusion de l'article « Je choisis Occitanie » sur le blog occitan en date du 8 juin. Il semblerait que tout ceci se confirme. La Région avait pourtant fait mieux et plus démocratique que les autres. Une consultation large, innovante, citoyenne, contrôlée, techniquement inattaquable, devant aboutir sur un résultat fiable. Pas un simple sondage où l'on clique plusieurs fois, juridiquement pas un vote, mais une vraie consultation citoyenne validée. Seulement voilà, la fiabilité et la démocratie semblent s'arrêter là : sur la consultation mais pas forcément sur le résultat !

En hauts-lieux la Région ne veut pas du nom « Occitanie »

Très clairement, le choix est déjà fait à la tête de la Région : c'est « Languedoc-Pyrénées ». Certains ne s'en cachent pas dans les couloirs du Conseil Régional, encore très récemment. Alors quand des fuites laissent entendre (Info ou Intox?) qu' Occitanie est en tête, les choses se crispent un peu. Sur le blog politique de France 3, Laurent Blondiau -le Directeur de Cabinet de Carole Delga- croit bon de se justifier. Il précise qu'il n'a « évidemment pas accès aux résultats mais je connais les chiffres de la participation... » La transparence n'est décidément pas de mise. Il aura fallu les révélations de France 3 et l'intervention d'un membre du Comité du Nom pour que la Région dise enfin qu'il y aura un huissier ce soir à Toulouse vers minuit pour la clôture des votes électroniques et un autre mercredi 15 juin pour le vote papier. De manière étrange, rien ne semblait prévu. Pas de quoi être rassuré sur la suite du processus.

Un vote sérieux et encadré de plus de 200 000 citoyens finalement occulté ?

La consultation est large (sans doute plus de 200 000 participants), exemplaire, elle a un coût non négligeable, et elle ne serait pas plus décisive que l'avis du CESER ou la consultation menée auprès des maires et des lycéens ? Alors pourquoi se donner autant de mal si c'est pour traiter cette consultation comme un simple sondage ? C'est en tous cas la réponse que fait Laurent Blondiau au blog politique : « la consultation est là pour éclairer l'exécutif. Elle vient compléter les autres consultations. Celle du CESER (ndlr Conseil Economique, Social et Environnemental), des maires. **L'ordre d'arrivée de la consultation populaire ne sera pas forcément celui des élus régionaux** ». Ah, bon, il y aurait eu d'autres consultations ? Lesquelles? Pour le CESER, c'était un avis formulé par le bureau; concernant les maires et autres propositions institutionnelles ou consulaires, la région a reçu environ 200 réponses, avant que le Comité du Nom ne se prononce... On ne peut pas mettre sur un même plan d'égalité la consultation et le reste. **Selon Gérard Onesta, président du Bureau de l'Assemblée, cette improbable synthèse « n'a jamais été présentée et encore moins décidée ainsi (il suffit de réécouter les débats de Plénière et de relire les textes qui lui ont été soumis)... »** On a quand même l'impression que tout est bon pour écarter tout nom choisi par la population qui ne serait pas celui des dirigeants de l'assemblée régionale. Surtout si c'est « Occitanie » !

24 juin : résultat de la

consultation et vote des 158 conseillers régionaux

Les votes

seront clos ce soir à minuit pour la partie électronique et le cachet de la poste fera foi pour les votes papiers qui continueront d'arriver en début de semaine prochaine. Il y aurait plus de 158 000 votes électroniques et environ 43 000 votes papiers. Mais il semblerait que les résultats ne seront pas rendus public avant le vote en assemblée plénière. Toujours la transparence. Les élus en auront la primeur et donc l'exclusivité. Toujours la transparence.

Une consultation, aussi sérieuse soit-elle, n'a pas force de vote. Mais elle engage, inversement de l'écart qu'il y aurait entre le premier nom et les suivants : plus l'écart est faible, plus grande est la liberté des conseillers régionaux. Si un nom se détache très clairement, la marge de manœuvre sera très étroite. Les 158 conseillers régionaux prendraient-ils alors le risque de confisquer la démocratie et jeter ainsi un peu plus de discrédit sur la politique et les politiques. Ils feraient ainsi le jeu d'un populisme très ambiant et nauséabond qui veut que les élites dirigeantes se sont détournées du peuple. Un très mauvais signal pour un début de mandature...

Lo Benaset